



Les services de l'État dans l'Ain

Bloctel : la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique

Article créé le 06/06/2016 par [DDPP](#) Mis à jour le 07/06/2016



bloctel.gouv.fr

Bloctel, la liste d'opposition au démarchage téléphonique

Les appels commerciaux indésirables seront bientôt un lointain souvenir : la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique entre en vigueur le 1er juin. Instauré par la loi relative à la consommation du 17 mars 2014[1], Bloctel, c'est son nom, remplace l'ancien système Pacitel, fermé au 1er janvier 2016, qui n'était pas soumis à obligation réglementaire. Facile d'accès pour les consommateurs, ce dispositif permettra d'en finir avec ce désagrément.

Pour en savoir plus pour bénéficier de ce nouveau service au consommateur

<http://www.economie.gouv.fr/dqccrf/...>

Pour être protégé contre le démarchage téléphonique abusif

Inscrivez-vous gratuitement
sur la liste d'opposition.



bloctel.gouv.fr



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE
SÉCRÉTARIAT D'ÉTAT AU COMMERCE,
À L'ARTISANAT, À LA CONSOMMATION
ET À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE